

# ELOGE DU PROFESSEUR PAUL PARGUEL

Doyen de la Faculté d'Odontologie

**Professeur François Laffargue**  
*(Discours de réception académique)*



**ACADEMIE DES  
SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER**

**2007**

Site WEB: <http://www.biu-montpellier.fr/academie>

Séance du 18/06/2007, Bulletin n°38, pp. 373-383 (édition 2008)

Les introductions des discours des récipiendaires à cette noble instance qu'est l'**Académie des Sciences et Lettres de Montpellier** font toujours référence à : l'**Emotion**, au **Trac**, à l'**Etonnement**, au **Mérite**, à la **Joie** et à la **Gratitude**.

Ce serait vain et prétentieux de ma part de vouloir y échapper, tant ces termes sont justement ressentis par le candidat.

**Trac** de se retrouver face à un aréopage d'hommes et de femmes érudits.

**Trac**, car cet instant me renvoie des années en arrière, face à un jury de concours qui, comme vous, me regardait avec bienveillance pour m'encourager, mais dont on redoute le jugement.

**Emotion**, d'être dans cet hémicycle ayant entendu tant de discours et leçons d'hommes illustres.

**Emotion**, et **Nostalgie** des cours, sans retour, dispensés aux étudiants dans cette salle chargée d'histoire.

**Emotion**, enfin, car dans ces grands moments sont réunis, ceux que nous estimons, ceux que nous aimons, mais dont certains manquent à l'appel et auxquels on ne peut pas ne pas penser : mon Père qui m'a transmis la passion de la médecine, du sport et de la liberté totale de penser. Ma mère, puits sans fond d'amour, de culture et de gaieté. Mon frère artiste peintre et d'autres à qui je pense et qui sont dans mon cœur.

**Etonnement et Mérite** : étonnement lorsque, le Docteur Marc Jaulmes m'a dit qu'il souhaitait me présenter à vos suffrages. Le moment de cette annonce, sérieuse s'il en est, fut des plus burlesques. Jugez-en vous mêmes et imaginez la scène : grâce aux progrès techniques, la nouvelle me parvint sur mon portable alors que j'étais juché au sommet d'une échelle en tenue de peintre, barbouillé de blanc. J'étais plus préoccupé à maintenir mon équilibre qu'à accéder à l'**Académie des Sciences et Lettres**. Je me souviens avoir déclaré à Monsieur Jaulmes que je ne pensais pas posséder les qualités et les mérites requis pour siéger parmi vous.

**Etonnement** encore plus grand lorsqu'il m'apprit, quelques semaines plus tard, que j'avais retenu vos suffrages.... Grâce, me dit-il aux travaux scientifiques effectués et surtout à l'humanisme dans l'exercice de ma profession ... Je pensais, quant à moi, que l'humanisme était le minimum requis pour exercer la profession de médecin.... J'en ai conclu alors qu'il était un grand avocat et que le mérite de mon élection, en fait, lui revenait. Qu'il en soit ici remercié !

**Fierté** : car quel que soit notre degré d'humilité, nous n'en sommes pas moins « homme » au fond duquel se cache toujours une pointe d'orgueil.

**Joie** : d'être admis aux côtés d'hommes et de femmes érudits et d'avoir le privilège d'assister à des conférences et débats remarquables, source d'un enrichissement culturel incomparable. Après ces conférences qui se déroulent le lundi, je regrette que l'intelligence ne soit pas une maladie contagieuse.

Permettez-moi d'associer à cette joie qui est la mienne, celle de mon épouse, dont je suis épris depuis l'âge de 17 ans, qui me procure mille joies dont celle d'être entouré, aujourd'hui, par mes trois garçons, leurs épouses et nos cinq petits enfants.

**Gratitude et Respect** à tous ceux qui m'ont forgé dans ma discipline à Marseille : une attention toute particulière va au **Professeur Henri SERMENT**, titulaire de la chaire, qui nous a quitté il y a quelques semaines. Une mention spéciale va au **Professeur Lucien PIANA** qui me fait le grand plaisir d'être parmi nous. Il m'a appris, le respect du malade, la rigueur extrême dans l'exercice de ma profession ; m'a donné le goût de la chirurgie et la passion de l'Oncologie Gynécologique. Il compte parmi mes amis les plus chers.

J'adresse mon respect et ma gratitude au **Professeur Georges DURAND** de Montpellier qui m'a accueilli dans son Service. Au **Professeur Jean Louis VIALA**, pour lequel j'ai nourri des sentiments affectueux et amicaux. C'est lui qui est venu me chercher à Marseille ! Il m'a intégré dans cette Faculté et m'a accueilli comme si j'avais été son élève, je dirais même comme un fils. Quel regret qu'il ne soit pas avec nous aujourd'hui. Je n'oublie pas le **Professeur Daniel GRASSET**, qui en 1980, Président de la CME du CHU m'accueillit avec gentillesse et bienveillance et m'a soutenu afin de pouvoir accéder au poste que j'ai occupé, qu'il soit assuré de mon estime.

Dans un tout autre registre, un grand merci au **Professeur François Bonnel** et aux docteurs **Boitard, Bouvier et Tortorici** du Centre de rééducation orthopédique de Maguelonne qui m'ont permis grâce à leurs bons soins de retrouver la grande famille Homo Erectus, ce qui me permet de me tenir debout devant vous, et d'être dans une posture digne pour faire l'éloge de Monsieur le **Professeur Paul PARGUEL**, Doyen de la faculté d'odontologie de Montpellier.

**Monsieur le Doyen**, le destin et sa triste fatalité font que vous n'avez pas goûté la joie et l'honneur, qui sont les miens ce soir, d'être présenté, selon la tradition, aux Membres de cette Académie.

J'ai l'honneur et la lourde responsabilité de devoir faire aujourd'hui votre éloge. J'espère être à la hauteur de la tâche qui m'est confiée, et ne pas trahir vos mérites.

Qu'il me paraissait difficile, voir insurmontable, de devoir faire votre éloge sans avoir eu le plaisir de vous connaître. La difficulté n'est pas tant de retracer la carrière du Chef d'Ecole que vous fûtes, car les documents retraçant votre parcours exceptionnel ne manquent pas. La difficulté fut de découvrir l'Homme dont la personnalité a nécessairement infléchi votre parcours et marqué de son sceau, l'œuvre accomplie.

Mais, après avoir côtoyé et interrogé les membres de votre famille, vos amis, vos collègues et élèves, ceux avec lesquels vous avez partagé vos joies et vos peines, vos réussites et vos difficultés, ceux avec lesquels vous vous êtes battu pour faire avancer vos idées, il s'est tissé, progressivement, entre nous deux, malheureusement à sens unique, une certaine intimité,

Afin d'être le plus clair possible, nous resterons académiques et présenterons successivement **vos parcours**, **l'homme** et enfin **vos œuvres**, conscient que ces trois étapes sont étroitement intriquées.

## **LE PARCOURS**

Le Professeur **Paul PARGUEL**, né en Languedoc-Roussillon, à Montpellier, le 14 mars 1932, a ses racines en Aveyron. Dans les recueils traitant de l'étymologie des noms français nous pouvons lire : **PARGUEL**, nom d'Occitanie, d'origine aveyronnaise, diminutif de **PARGUAS**, toponyme ayant le sens de « parc à brebis ». Prononcé avec l'accent, nous ressentirions l'air vivifiant du plateau du Larzac.

Son père, **Adrien**, est né à Millau le 10 février 1893 dans une famille de restaurateurs comprenant 6 enfants.

Sa mère, **Melle Marguerite GELY**, née en 1898, fille de meunier, était, quant à elle, originaire de **Roque de Sainte Marguerite** dans cette sauvage et ravissante vallée de la **Dourbie**.

De cette union sont nés 4 enfants : **Jacqueline**, l'aînée, puis **Jean, André**, et enfin le **petit Pierre-Paul** que tout le monde nommera par la suite **Paul**.

Paul est donc arrivé dans cette famille qui est loin d'être une inconnue dans la bonne ville de Montpellier.

Son père, **Adrien**, après avoir appris l'art culinaire auprès de meilleures toques de la capitale, fonda dès 1922, dans la région, à Pignan tout d'abord, puis à Montpellier, à la villa Montriant, l'entreprise de restauration qu'il est inutile de présenter tant elle participera à la qualité des réceptions montpelliéraines. La succession de cette tradition fut prise par **Jean** et se perpétua depuis quatre générations.

Le nom de **PARGUEL** est également dans le cœur et la mémoire des montpelliérains, de part la figure charismatique et emblématique que fut son oncle **l'Abbé Paul PARGUEL** Chanoine de la paroisse **Sainte Bernadette** dont il fut le fondateur. Une rue dans le quartier

de la Faculté des Sciences lui est dédiée. Homme de foi et de conviction, il était un prêtre que l'on désignerait aujourd'hui de prêtre engagé. Il prit fait et cause pour ceux qui souffraient et qui étaient en danger. Il se rangea, pendant la guerre, aux côtés des résistants ce qui lui valu d'être déporté en 1944 au camp de **NEUEMGAMME**. Il écrivit à son retour un livre intitulé « *de mon presbytère aux bagnes nazis* » témoignage poignant sur les conditions inhumaines, effroyables qu'il partagea avec ses compagnons, qu'il ne cessa de soutenir de sa foi afin qu'ils ne sombrent pas.

Sa sœur **Jacqueline** me confia qu'entre l'oncle et le neveu existait une vraie complicité. Il était, disait-il, un enfant vivant, sérieux et réfléchi.

**Pierre-Paul PARGUEL** fit ses études primaires à l'école communale de Pignan, puis ses études secondaires au Pensionnat de l'Immaculée Conception à Béziers. Il fut un fervent adepte de scoutisme, ce qui lui permettait d'exprimer son goût pour l'effort, la nature, l'aventure, et l'échange avec les autres. Il entreprit la première et la terminale, section M, au grand lycée de Montpellier. Il fut bachelier le 9 novembre 1951. Cette étape qui marque la fin de l'enfance et de l'adolescence est une période charnière, capitale pour l'avenir : « *la vie d'un homme, écrivait Malraux, est marquée par le sceau de ce qu'il a vu, fait, entendu, goûté au début de sa vie* ».

C'est avec cette éducation, fortement imprégnée des valeurs de la morale chrétienne et de l'influence inéluctable de deux personnalités marquantes que furent son père, symbole de travail et de réussite et son oncle, symbole de courage et de volonté, qu'il abordera les événements, conduira sa vie, et construira sa carrière.

Il commença ses études à la Faculté de Médecine de Montpellier, en 1952

Les années universitaires se succédèrent sans encombre. Il passa sa thèse en juin 1959 sous la direction du Professeur **LOUIS BERTRAND**, le thème « **Etude de la Maladie de FANCONI** », lui valu le prix de thèse 1959.

Ce qui marque la particularité de ses études médicales est son engagement, dès le début, pour les responsabilités collectives et sa participation, très active à la vie universitaire.

Dès 1952, il est élu secrétaire général du bureau de l'AGEM.

En 1953, il participe au 1<sup>er</sup> congrès de l'UNEF, à Rouen, au cours duquel il fit la connaissance et lia une amitié durable avec **GUY PENNE**, qui fut, par la suite, Doyen de la Faculté Dentaire de Paris, sénateur et conseiller à la Santé sous la présidence de **François MITTERAND**.

Il participe à la naissance, en temps que rédacteur, du premier journal étudiant au nom rabelaisien : « **rondibilis** »

En 1955, il est élu Président de l'Office National des Etudiants en Médecine. A ce titre, il s'est employé activement au jumelage des Facultés de Médecine de **Montpellier** et **d'Heidelberg**. Le Doyen de l'époque, **Gaston GIRAUD**, n'y était pourtant pas favorable estimant qu'un rapprochement entre **la France** et **l'Allemagne** pouvait choquer, si peu de temps après l'armistice. Argument recevable, à l'époque, paraissant dérisoire aujourd'hui. C'est le paradoxe et le brutal contraste de l'Histoire...

Des tractations entre ces deux facultés se passèrent à la Corporation de Médecine de **Strasbourg**, où il fit la connaissance de Mademoiselle **Jocelyne Choulé**.

Un an plus tard, 1956 marqua, un tournant capital dans sa vie : le train allant à **HEIDELBERG** s'arrêta à **STRASBOURG**.

D'une part, les deux facultés scellèrent leur jumelage, qui perdure encore de nos jours, et donnera lieu, par la suite, au jumelage des deux villes ; d'autre part et surtout **PAUL** et **JOCELYNE**, confirmèrent leurs sentiments qui furent scellés définitivement en l'église de Strasbourg en novembre 1957.

Le père de **JOCELYNE**, Architecte de renom sur la place de Strasbourg, battit, entre autre, le **CHU de Haute- Pierre**, ce qui donnera peut être, par la suite, des idées à son gendre...

A la fin de ses études médicales, **Paul PARGUEL** se destinait, par goût, à la médecine générale. Il fit plusieurs remplacements en **Alsace** et dans **le Cantal, à Chaudes-Aigues** dans lesquels, d'après son épouse et ses amis, il se réalisait pleinement.

A 27 ans il se prépare à accomplir son service militaire en **Algérie**. Il entreprend alors, au Val de Grâce, une formation d'anesthésiste réanimateur.

Il rejoint l'Algérie à Noël 1960. Il est affecté, au départ, à l'hôpital militaire d'**Alger : l'hôpital MAILLOT**, dont l'entrée principale, boulevard Pitolet se trouvait, oh hasard de la vie ! Face à la fenêtre de ma chambre.

Veillez pardonner, Chers Amis, l'immortelle morsure de la nostalgie qui fait que je ne peux, en cet instant, ne pas entendre le bruit de la chaîne du portique byzantin qui était abaissée à chaque passage de véhicules par un spahis en tenue rouge et blanche ; ne pas voir les murs d'enceinte blancs, peints à la chaux, ni les caroubiers et les palmiers du jardin luxuriant de cet hôpital que surplombait, dans le bleu intense d'un ciel sans nuage, la basilique de **Notre Dame d'Afrique sur** le massif de la **Bouzarhèa** et qui allait mourir...plus bas... sur les rives de la Méditerranée.

Puis, il fut cantonné à l'hôpital mixte de **Batna**, dans **les Aurès** où il fut confronté à la dure réalité de cette guerre. Son épouse le suivit, courageusement, durant toute la durée de son service militaire en **Algérie**.

Il fut décoré de la croix de la valeur militaire pour, je cite : « *ses qualités professionnelles et ses compétences exceptionnelles dans sa spécialité qui ont permis d'assurer le traitement de grands blessés qui ont afflué lors des opérations « ARIEGE ».*

A son retour en métropole, fin 1961, il s'interroge sur la poursuite de cette spécialité et change totalement de cap. Il opte, alors, pour la stomatologie. Il effectue sa formation et obtient son Certificat d'Etude Spéciale en 1964, à l'hôpital St Charles, dans le service du **Professeur FRANCHEBOIS**.

## ***PARCOURS PROFESSIONNEL***

Il mènera, de front, trois activités : activité libérale, activité hospitalière et universitaire.

**L'activité libérale** : en 1964, il intègre à Albi l'équipe du **docteur MERLE-BERALE**, sommité française en stomatologie et tout particulièrement en orthodontie. Il bénéficia, alors, des meilleures conditions pour se former dans cette nouvelle discipline. Il perfectionne sa formation par des séjours à l'étranger, notamment aux **U.S.A.** et au **Canada**.

Ce fut une période heureuse, tant sur le plan professionnel que familial couronnée par la venue de leurs deux enfants : **Pierre Olivier** en 1967 et **Marie** en 1970.

De retour à Montpellier, en 1970, il crée le premier cabinet d'orthodontie exclusive qui prendra en charge un grand nombre d'enfants de notre cité.

### **Les fonctions hospitalo-universitaires :**

Nous ne signalerons que les étapes et titres les plus marquants tant ceux-ci furent abondants.

Dès 1970, il est nommé chef du département d'orthopédie dento-faciale de l'Ecole Dentaire de **Montpellier**

En 1971 : Directeur adjoint de l'Ecole Nationale de Chirurgie Dentaire de **Montpellier**.

En 1974 : Professeur 1<sup>er</sup> grade à la Faculté de Chirurgie Dentaire.

En 1980 : il est nommé Doyen de la Faculté Dentaire de **Montpellier**, poste qu'il occupera durant 20 ans, jusqu'à son départ en 1999.

1980 : Membre de la Commission Nationale de Première Instance pour la qualification en Orthopédie Dento-Faciale.

1984 : Il met en place, à **Montpellier** le **SECSMO** : Certificat d'Etude Clinique Spéciale d'Orthodontie, seule spécialité reconnue en Odontologie, les autres spécialisations n'étant que des compétences.

La même année il est élu Membre du C.N.U.( commission nationale des universités) Président de la 56<sup>ème</sup> section.

1988 : il est élevé au grade d'officier dans l'ordre des palmes académiques.

1990 : Il est élu Vice Président du Conseil d'Administration de l'Université et Montpellier 1.

**Sur le plan scientifique**, il est l'auteur de plus de 150 publications. Son axe de recherche, essentiellement clinique dans le domaine de l'Orthodontie, est dominé par la céphalométrie clinique et radiologique. Il participe aussi au perfectionnement de la technique

de **RICKETTS**. Cette méthode qui confère à nos écoliers le sourire de « Goldorak » pour leur assurer une denture parfaite à l'âge de la séduction.

Il organise des cours pendant 10ans sur la technique de **BEGG**, puis il est élu Président fondateur de la Société Française de **BEGG**.

## **L'HOMME**

Qu'il est difficile de dépeindre la personnalité et le caractère d'un homme ! On peut le faire de façon académique, utilisant forts adjectifs et superlatifs.

Par analogie à l'art pictural, cette manière de faire, aboutit, souvent, à de forts beaux portraits comme ceux de nos illustres prédécesseurs qui ornent les salles de notre Faculté ; mais qui sont loin de dépeindre la réalité. Ils figent un moment, représentent un symbole, ou une fonction mais non pas **l'homme** qui s'y trouve peint.

**A mon sens, la mouvance et la subtilité du caractère de chacun sont plus, dans les couleurs de la palette de l'artiste, que dans son œuvre une fois peinte.**

C'est la raison pour laquelle, pardonnez moi de faire ici une entorse à la tradition, j'aimerais pour le dépeindre, faire référence aux œuvres de **Marc JAULMES**, médecin, artiste peintre et membre de cette Académie, qui, après avoir été impressionniste, se définit lui-même comme expressionniste, abstrait et coloriste.

Certaines de ses œuvres, d'une grande profondeur, ont un fond de couleur presque uniforme. Ce fond est parsemé de tâches de couleurs plus vives, donnant l'impression d'en percer la surface. Un entrelacement inextricable de traits délicats, sans ordre précis, se superposent, ensuite, donnant au tableau l'illusion d'être peint en trois dimensions.

En recueillant les témoignages des uns et des autres sur Paul Parguel et par analogie aux tableaux de Marc Jaulmes, je dirais que :

le fond de la toile, est représenté par les adjectifs et locutions suivants, cités dans le désordre par les uns et les autres : fort, franc, imposant, exigeant pour lui comme pour son entourage, volontaire, paternaliste, pouvoir, grande classe, courageux dans la vie et jusqu'à ces derniers moments...

Les tâches de couleurs qui contrastent sont : convivial, épicurien, bon conteur, gouaille, humour mais aussi, pudique, solitaire voir même secret et peu bavard.

Les fins traits qui s'entremêlent représentent ses dérivatifs : lecteur de Balzac et d'histoire, tennis, croisière en bateau, jardinage, cueillette de champignons, amour des chats, fin cuisinier.

La personnalité d'un homme est une juxtaposition, sans ordre, de tous ces traits de caractères.

Le fond de la toile lui a permis de réussir sa carrière, les tâches de couleurs de réussir sa vie et de donner une personnalité à son œuvre, les traits entrelacés de supporter l'énorme charge de travail et les lourdes responsabilités qui furent les siennes.

## SON ŒUVRE

Avant de la décrire, il nous faut faire une incursion dans l'Histoire de l'Art Dentaire pour deux raisons :

Son épouse m'a confié qu'un des projets qui lui tenait à cœur était d'écrire un ouvrage concernant l'Histoire de l'Art Dentaire, dès qu'il en aurait le temps. Le destin malheureux qui fut le sien, en a décidé autrement. Ce bref résumé, pâle reflet de qu'il aurait écrit est pour moi un devoir de mémoire.

La seconde justification s'appuie sur la citation d' **Auguste CONTE** : « *on ne connaît bien une science que lorsqu'on en connaît son histoire* », ce qui nous permettra de mieux mesurer l'importance de l'œuvre de **Paul Parguel** dans l'évolution de l'enseignement de l'odontologie à Montpellier.

La dentisterie, fille naturelle de la médecine, au même titre que les autres spécialités quelle engendrera, par la suite, ne fut pas reconnue, voir même, fut rejetée, pendant longtemps, par dame médecine.

Pourquoi cela, alors que le fréquence de la pathologie dentaire était bien grande et bien plus grave qu'aujourd'hui, et que les maux engendrés, aux époques sans antalgiques devaient être insupportables ?

**CELSE**, médecin dans l'antiquité écrit : « *le mal de dents est le pire de tous les maux à l'exception de la mort !* ».

Cette séparation entre la médecine et l'art dentaire est-elle un héritage de l'Antiquité ? Non !

**HERODOTE**, 5 siècles avant Jésus Christ, écrit qu'en Egypte, « *chaque médecin ne soigne qu'une seule maladie. Certains médecins soignent les yeux, d'autres les dents, le ventre ou la tête* »...

En Grèce, médecins et dentistes faisaient partie, au même titre, de la caste sacerdotale des **ASKLEPIODIS**, et **HIPPOCRATE** lui-même, enseignait l'anatomie des dents et leurs pathologies.

Pendant le Moyen Age, les travaux de l'Antiquité et des Arabes concernant la médecine, tels que ceux d'**ALBUCASSIS** et d'**AVICENNE**, parviennent en France, grâce à l'archevêque de **TOLEDE**. Ils traitent tout aussi bien de la médecine que de l'art dentaire.

Paradoxalement, en apparence, c'est lorsque les premières Universités de Médecine ouvrent leurs portes, dont la toute première fut celle de Montpellier en 1220, que cesse l'enseignement de l' Art Dentaire. Les Universités de Médecine, alors de **Droit Canon** appliquent le principe des dogmes de l'Eglise qui interdit toute dissection et contacts humains intimes.

Les bacheliers qui en sont issus après 3 ans d'études, jurent qu'ils n'exerceront ni la chirurgie, ni l'art dentaire, deux disciplines indignes des médecins, qu'ils abandonnent aux barbiers.



Le **Barbier** est un artisan, laïque, le plus souvent illettré, qui était autorisé à ouvrir boutique pour coiffer, raser, extraire quelques dents, pratiquer quelques rudiments chirurgicaux.

Au fil du temps, devant l'attitude hautaine des médecins, une élite de Barbiers se propose de rehausser leur culture et la pratique de leur corporation. Nait ainsi à Paris « **la Confrérie des chirurgiens barbiers de Saint Côme** » officialisée par Saint Louis. Ils imitent la Faculté de Médecine, apprennent le latin et empruntent aux médecins leurs robes et leurs chapeaux carrés.

On distingue alors 3 castes :

- Les Médecins de la Faculté
- Les Chirurgiens en robes longues de la Confrérie de Saint Côme
- Les Barbiers encore appelés Chirurgiens en robes courtes, s'occupant des soins dentaires.

A côté de ces trois castes reconnues dans le domaine de la Santé, il faut en citer une quatrième : celle des « **Arracheurs de dents ambulants** ».

Quelle fut à ce sujet, au XIV<sup>ème</sup> siècle, sous Philippe de Valois, l'opinion et l'influence de la Faculté de Médecine de Montpellier ?

Guy de Chauliac, qui dominait la chirurgie médiévale, écrit dans son traité général de chirurgie : « *toutes les opérations particulières que l'on fait sur les dents appartiennent aux barbiers et aux arracheurs de dents, mais il est nécessaire que les médecins et les chirurgiens en soient les directeurs* ». Mais aucun enseignement n'est cependant prodigué par la faculté de médecine.

Ce fut alors le règne, des arracheurs de dents ambulants exerçant sur la place publique, sans aucune formation, hauts en couleur, précédés par des musiciens et des saltimbanques pour attirer la foule ; **bonimenteurs** pour masquer leur ignorance et tromper les badauds.

De cette époque sombre, qui perdurera longtemps, il reste deux choses :

Un dicton « *menteur comme un arracheur de dents* » ce qu'il faut bien dire donnera une image négative des chirurgiens dentistes, par la suite.

Le second héritage est bien plus sympathique mais peu glorieux : le personnage **Laurent MOURGUET**, arracheur de dents à Lyon, monte un spectacle de marionnettes ; naîtra ainsi le théâtre de Guignol.

Pendant de très longues années médecins, chirurgiens et barbiers se livrent une lutte acharnée.

Les barbiers cherchent à s'élever en empiétant dans le domaine des chirurgiens, qui eux mêmes s'efforcent d'égaliser les médecins qui de leur côtés veulent conserver tous leurs privilèges.

Malgré cela, en 1699, sous le règne de Louis XIV, un édit instaure le diplôme **d'expert-dentiste** délivré par la Faculté de Médecine. Le premier diplôme fut délivré à Montpellier par le Professeur **RENE**, médecin, au sieur **Jean Etienne FRANKELLY**. Mais

cet édit ne codifie pas, pour autant, l'apprentissage de l'art dentaire, qui se fait toujours par « compagnonnage ».

C'était cependant un progrès et une reconnaissance, qui devrait s'évanouir avec la révolution en 1789.

Comme le dira plus tard **Paul SABATIER**, chimiste français et Prix Nobel « *la Révolution vint tout renverser, depuis le trône de France, jusqu'à l'humble chaire de Professeur et la banquettes de l'étudiant* ». Au nom de la Liberté et de l'Égalité, le décret du 2 mars 1791 accorde à tous la liberté d'exercer toutes les professions, arts, et métiers, sans qu'aucun diplôme ne soit exigé.

Le manque de médecins et de chirurgiens se fit alors cruellement sentir. Bonaparte en 1803 réglemente les études de Médecine afin d'accélérer la formation. Mais Une fois de plus les études dentaires sont oubliées.

Il fallut attendre 1847, pour que **SALVAUDY**, alors Ministre de l'Éducation, sous le règne de Louis Philippe, arrive à convaincre la Faculté de Médecine de dispenser un diplôme pour l'exercice spécifique de l'art dentaire.

Mais « bis repetita » la révolution de 1848, qui débouche sur le 2<sup>ème</sup> Empire, empêche cette Loi d'être promulguée.

Pendant qu'en France, les turpitudes politiques désorganisent, entre autres, la profession de dentiste, il n'en est pas de même dans le « Nouveau Monde ».

En 1839, à **Baltimore**, est inauguré le premier institut d'Odontologie, suivi rapidement de 60 autres. Bon nombre de dentistes français vont alors se former outre Atlantique. Ce modèle remarquable incite les chirurgiens dentistes à s'unir en Sociétés Savantes et Syndicats pour agir.

En 1880, sous la 3<sup>ème</sup> République, le Cercle des dentistes de Paris, mené par **Charles GODON**, crée, sur leurs fonds propres, la Première Ecole et Institut Privé Libre de Paris. Cet exemple sera suivi en 1885 par Marseille, et en 1895 par Bordeaux.

Il fallut attendre l'année 1906 pour que l'état s'en mêle et fasse reconnaître la nécessité d'un enseignement, dispensé sur 3 ans, adapté aux exigences de la profession. Mais l'état ne crée aucune école dentaire publique. Elles sont toutes de statuts privés.

Celles-ci se développent dans de nombreuses universités en France mais pas à Montpellier. La faculté de médecine de Montpellier ne s'investit pas du tout dans ce domaine puisque en 1927, elle est autorisée à dispenser l'enseignement afférant au Diplôme d'Etat de Chirurgien Dentiste, mais rien ne sera organisé.

En 1945, enfin, l'Ecole Dentaire est installée dans les sous-sols d'un pavillon de l'hôpital St Charles dans le service d'ORL dirigé par le Professeur **TERRACOL**. Les premiers diplômes sont délivrés en 1952. **Paul PARGUEL** commençait déjà ses études de Médecine.

Après maintes péripéties, en 1968, les travaux pratiques sont transférés dans des salles de l'Institut de Botanique, au « grand dam » de notre Secrétaire Perpétuel monsieur **Michel Denizot** alors Directeur de l'Institut de Botanique.

Pour organiser le Centre de Soins, les crédits n'affluent pas. A tel point qu'enseignants et étudiants se cotisent pour acheter des fauteuils dentaires afin d'installer des salles de Soins.

Ce n'est qu'en 1974 que l'Unité d'Odontologie devient, enfin, la Faculté de Chirurgie Dentaire.

Ce sont alors succédés à la Direction de l'Ecole, les Professeurs de médecine **TERRACOL** et **FRANCHEBOIS**, puis à la direction de la Faculté **les Professeurs GOURGAS** et enfin **PARGUEL**, élu Doyen en 1980,

Monsieur le Doyen, pour accomplir ce qui sera votre oeuvre principale, vous n'avez pas perdu de temps !

Vous adressez dès 1980 un courrier aux autorités compétentes nationales et régionales soulignant la nécessité de concevoir, à Montpellier un bâtiment adapté à l'enseignement et aux soins en Odontologie.

Vous emprunterez votre devise à l'une de celles inscrites sur les murs de la Sorbonne en 1968 « *soyez réaliste, demandez l'impossible* ».

Nous mesurons alors, la quantité de travail que vous avez fournie, la volonté, l'endurance, la force de persuasion et le sens politique qu'il vous a fallu, pour faire sortir de terre, 17 ans plus tard, soit en 1997, le Faculté d'Odontologie et le Centre de Soins Dentaires de Montpellier, sur un terrain, situé au nord de notre ville.

Pour résumer cette histoire qui fut celle de la dentisterie en France et à Montpellier et à laquelle vous mettez un point final, je dirai que la guerre de 100 ans ne fut qu'une escarmouche au regard de celle que se livrèrent médecins, chirurgiens et dentistes. Cela vous a fait dire, lors de l'inauguration de l'Institut en 1997 : « *Notre faculté d'odontologie joue donc le rôle de cadette des Facultés de l'Université de Montpellier 1, qui fête ,quant à elle cette année, son 7<sup>ème</sup> centenaire.* »

Cet édifice moderne, bâti sur un terrain de plus de 10 .000 m<sup>2</sup>, accueille chaque année, plus de 500 étudiants, enseigne **7 C.E.S.** et une spécialité : le Certificat d'Etude Clinique le **C.E.C.S.M.O.** dont vous avez été le promoteur et le directeur à Montpellier.

A ce stade du discours, pour ne pas dépasser mon temps de parole et être rappeler à l'ordre par notre Président je dois conclure.

Pour cela j'emprunterai, un passage du discours prononcé en votre hommage par votre élève et successeur **Madame le Professeur Dominique DEVILLE de PERRIERE**, Présidente de l'Université Montpellier 1 : « *Pour notre communauté universitaire et Odontologique montpelliéraine, il fut avant tout la personnalité qui a conduit à la naissance de notre Faculté d'Odontologie. Il a contribué à toutes les réformes qui ont fait*

*de notre discipline une discipline médicale à part entière et de notre Centre de Soins l'un des plus beaux services du C.H.U.*

*Nous lui devons, grâce à sa volonté, sa pugnacité et sa vision de l'Odontologie, l'une des plus belles facultés de France.*

Mais avant de vous quitter **Paul et Chers Amis**, permettez moi de poser une question.

Combien de circonstances a-t-il fallu pour qu'un Gynécologue ayant commencé ses études de Médecine à la Faculté d'Alger, les ayant terminées à Marseille, ayant professé à Montpellier, quelles sommes d'événements, dis-je, a-t-il fallu pour qu'il fasse, ce soir, votre éloge ?

C'est le fruit du « Hasard » me répondraient nos collègues scientifiques.

Oui, mais est-ce aussi « Le Hasard », si l'avenue qui mène à la Faculté d'Odontologie que vous avez conçue, a été baptisée **avenue Jean Louis VIALA** ?

Toujours le fruit du « Hasard » diraient encore les scientifiques.... mais ne serait-ce pas plutôt ce soir la rencontre de trois destins ? comme auraient tendance à penser nos collègues littéraires !

**Paul PARGUEL** a emporté la réponse avec lui, le 8 septembre 2004, lorsqu'il nous a quittés.